



Monsieur l'Inspecteur d'Académie DASEN du Lot-et-Garonne,

Devant la vague de chaleur annoncée par Météo France, qui sévit déjà et sévira vraisemblablement toute la semaine prochaine dans notre territoire, et en application du décret n°2025-482 du 27 mai 2025, le Syndicat des Enseignants de l'UNSA vous demande **de prendre avec Monsieur le Préfet des mesures de fermeture exceptionnelle des établissements scolaires a minima les après-midis** des lundi 22, mardi 23 juin 2026, journées annoncées comme les plus chaudes, avec possibilité d'étendre cette action aux jeudi 25 et vendredi 26 juin selon l'évolution de la situations. Nous sollicitons cette décision pour tous les établissements dont les salles de classe ne sont pas équipées d'une climatisation en bon état de marche.

Si dans le second degré des chefs d'établissement ont déjà prévu ces fermetures pour protéger les élèves, nous souhaitons attirer votre attention sur le fait **que la sécurité des personnels, enseignants comme non-enseignants, n'est pas ou peu abordée**, alors que cette responsabilité incombe pleinement à l'employeur.

En l'absence de fermeture de l'établissement d'exercice, **nous sollicitons donc la possibilité que les personnels les plus fragiles (personnels ayant une RQTH, une vulnérabilité particulière comme les femmes enceintes, des facteurs de comorbidité etc.) puissent bénéficier d'autorisation spéciale d'absence**, avec un délai de vérification raisonnable des justificatifs médicaux au regard de la difficulté de consulter leur médecin traitant dans notre territoire -pour les personnels ayant la chance d'en avoir un.

Enfin, nous attirons votre attention sur le fait que pour les rares établissements bénéficiant d'une salle climatisée, la possibilité que tous les élèves puissent y trouver refuge, selon les préconisations envoyées aux directeurs d'école, surpasserait la capacité réglementaire d'accueil desdites salles et exposerait l'ensemble des occupants à une nouvelle mise en danger.

Nous rappelons enfin que les plateformes d'enseignement à distance, telles Visio Agent Publics, qui ont fait suite à la crise du Covid, semblent désormais opérationnelles **pour des situations exceptionnelles** comme celle que nous traversons, exceptions qui risquent malheureusement de devenir la règle dans notre territoire entre mai et octobre. Cela suppose et impose **un changement rapide de paradigme pour que soit garantie la sécurité de l'ensemble des élèves ET des personnels de l'Éducation Nationale.**

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre requête, et sachant compter sur votre compréhension, veuillez croire, Monsieur l'Inspecteur Académique DASEN du Lot-et-Garonne, en notre engagement profond pour le service public d'éducation.

Pour le SE-Unsa 47 et l'UNSA Education 47,

Thierry Lancelle